



CONSEIL BRUXELLOIS DES PERSONNES
EN SITUATION DE HANDICAP

BRUSSELSE RAAD VOOR PERSONEN
MET EEN HANDICAP

Pour diffusion immédiate

Conseil bruxellois des Personnes Handicapées

Boulevard Bischoffsheim 26 - 1000 Bruxelles

T 02/205.68.68 | [Site Internet](#) | @ : brupartners@brupartners.brussels

Communiqué de presse

10 RECOMMANDATIONS POUR GARANTIR L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS LE MONDE DU TRAVAIL

Bruxelles, Belgique - 29.11.2023 : Ce 28 novembre 2023, le Conseil bruxellois des Personnes Handicapées (Ci-après « CPH ») a organisé un Colloque sur les enjeux de l'accès à l'emploi pour les personnes en situation de handicap en présence d'experts de tous horizons. A cette occasion, des défis cruciaux auxquels font face les personnes en situation de handicap ont été mis en lumière et le CPH formule 10 recommandations clés pour améliorer l'inclusion professionnelle :

1. **Les compétences au Cœur :** Œuvrer pour une société où les compétences des personnes en situation de handicap sont reconnues à leur juste valeur ;
2. **Intégration réelle :** Favoriser l'intégration des personnes en situation de handicap dans le monde du travail ordinaire en offrant : une information claire, une formation adaptée et continue, un accompagnement personnalisé, et des incitations telles que des primes à l'embauche ;
3. **Vers un avenir inclusif :** Travailler collectivement pour garantir un avenir professionnel libéré des barrières physiques et sociales, privilégiant les aménagements raisonnables et reflétant une société valorisant chaque individu indépendamment de ses différences ;
4. **Des formations adaptées aux métiers porteurs et aux réalités actuelles :** Réaliser des programmes de formations accessibles et adaptés, façonnant des compétences en phase avec les métiers porteurs ;
5. **La Diversité, source d'investissement :** Considérer l'emploi des personnes en situation de handicap comme un investissement stratégique et sociétal ;
6. **Soutenir et renforcer les acteurs de terrain :** Augmenter les aides financières aux associations et partenaires dédiés à l'emploi des personnes en situation de handicap ;
7. **Approche inclusive :** Garantir un accès équitable aux opportunités professionnelles en tenant compte des handicaps visibles et invisibles ainsi qu'au risque de discriminations intersectionnelles ;
8. **Mise en place de synergies et de partenariats :** Favoriser les liens entre les acteurs de terrain, tels que jobcoachs, éducateurs, assistants sociaux et psychologues ;
9. **Collecte régulière de données de l'emploi des personnes en situation de handicap :** Assurer un reporting de qualité des mesures mises en place et implémenter une stratégie à long terme et transversale ;
10. **Mise en place d'une politique Handistreaming participative :** Associer les personnes en situation de handicap et leurs aidants proches, pour tenir compte de leurs besoins et de leurs réalités.

Le CPH souligne l'importance de créer un environnement professionnel inclusif et équitable pour tous, indépendamment des différences individuelles. Ces mesures représentent une avancée significative vers une société plus juste et inclusive.

Stéphanie HERMAN, Présidente du CPH: « *Handistreaming partout et surtout, overal en vooral!* »

Le CPH est un Conseil consultatif composé de membres de la société civile, de la COCOF, la COCOM, de la VGC et d'UNIA. Les missions du CPH sont :

- Favoriser le handistreaming en Région de Bruxelles-Capitale tout en veillant à éliminer toute forme de discrimination directe et indirecte vécue par les personnes en situation de handicap ;
- Formuler des avis ou des recommandations, de sa propre initiative ou à la demande du Gouvernement, sur tout projet d'ordonnance et d'arrêté réglementaire qui peut avoir une incidence sur l'intégration de la dimension du handicap dans les lignes politiques concernant la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Formuler un avis au début de la législature, à mi-législature et en fin de législature en ce qui concerne les objectifs stratégiques du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale et leurs résultats ;
- Suivre la thématique du handistreaming, également à d'autres niveaux de pouvoir pour autant que cela ait un impact sur la Région de Bruxelles-Capitale ;
- Afin de mettre en œuvre une perspective de genre, formuler, le cas échéant, des avis sur l'impact sur les femmes et les hommes handicapés ;
- Favoriser la concertation et la collaboration entre tous les acteurs concernés.

Contact presse

Conseil bruxellois des Personnes Handicapées

Stéphanie HERMAN - Présidente

brupartners@brupartners.brussels

Téléphone 0475/206.224